

Déclaration préalable

17 Juillet 2019

A l'ordre du jour de ce CE DTSI, plusieurs projets d'aménagements de bâtiments seront étudiés, Villejuif, Lacassagne et SKY56.

Vos réponses aux concepts du flex office et de l'Openspace ne nous satisfont pas et l'absence de réponse, aux questions de nos représentants, nous interrogent.

L'engagement dans un dialogue social de qualité suppose une écoute, un échange et la vérification du message retenu.

Vous avez trouvé important de ne répondre seulement qu'à, 20 de nos 56 questions.

Pourtant l'inspection du travail trouve un intérêt aux questions sans réponse. Votre silence nous rend suspicieux et constitue une entorse au dialogue social.

Comme l'ensemble des salariés, nous attendons que nos questions fassent l'objet d'un traitement loyal et sincère.

Nous demandons à être entendus, et cela orientera nos avis aux différents points immobiliers à l'ordre du jour.

Pour ce qui concerne l'égalité professionnelle, la CFE CGC Orange souhaite disposer de données supplémentaires, de manière à étudier la thématique égalité pro en distinguant chaque grande région. Nous attendons également un alignement du rapport de situation comparée avec l'accord ARCQ pour afin de préciser les structures de l'emploi par filières métier et non par domaine.

Ces évolutions sont nécessaires pour accorder et construire une Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) en lien avec nos Accords d'entreprise et la volonté de la CFE CGC Orange d'avoir une véritable politique de l'emploi en Région.